

Une association va gérer les courts de tennis



■ Anthony Comas, président, Julianne Perrin, trésorière et Nathalie Mocci-Raoumbe, vice-présidente. Photo Nicolas BROISSAND

La commune lance un abonnement à bas prix pour l'adhésion aux courts de tennis. Elle souhaite ainsi attirer de nouveaux licenciés.

L'association Tennis Loisirs Revermont vient de voir le jour. Créée par Anthony Comas, Nathalie Mocci-Raoumbe, Julianne Perrin et Stéphanie Parisot, sur l'impulsion de la municipalité, elle aura pour mission la gestion du court « En lune » remis à neuf l'an dernier, avec la volonté de redynamiser la pratique et le développement de ce sport sur la commune. Plus de 20 ans après la disparition du dernier club, les adeptes confirmés de la raquette ou les simples débutants pourront de nouveau profiter du court, pour une somme à l'année très modi-

que, un choix voulu pour attirer les adhésions.

« Les pratiquants pourront choisir entre deux formules explique Julianne Perrin, la trésorière. Prendre la licence FFT ou s'inscrire en simple loisirs. Dans les deux cas, ils auront accès avec un badge au court extérieur « En lune » ainsi qu'à celui du gymnase. La licence permet d'être classé et de pouvoir prendre des cours (payants) avec le club, affilié Fédération française de tennis de Saint-Amour avec qui nous sommes en liens. »

Un panneau d'affichage pour le planning du court sera installé sous les halles.

INFOS Tarifs : licence adultes 60 €, enfant de 7 à 18 ans 30 €. Loisirs : 40 € et 20 €. Tennis Loisirs Revermont 06.84.40.57.80 ou 06.34.31.09.90